

## **Bilan du plan d'urgence et du plan de relance du secteur du livre mis en œuvre par le CNL**

---

Pour soutenir les acteurs de la filière du livre dès le début de la crise que traversent le secteur et le pays, le conseil d'administration du CNL a adopté, lors de ses séances des 27 mars, 3 avril et 30 avril derniers, un plan d'urgence en faveur du secteur du livre comportant deux volets consistant à :

- assouplir les conditions d'octroi des aides du CNL et adapter ses procédures (1<sup>er</sup> volet) ;
- mettre en place des mesures sectorielles, complémentaires des mesures transversales mises en place par le Gouvernement, pour répondre aux difficultés spécifiques rencontrées par les acteurs de la chaîne du livre (2<sup>ème</sup> volet). Ces mesures ont concerné les auteurs, les librairies francophones à l'étranger, les maisons d'édition indépendantes et les organisateurs de manifestations littéraires.

En outre, le CNL s'est vu confier par le ministère de l'Economie et par le ministère de la Culture la mise en place, dès le mois de juillet 2020, d'un plan de relance du secteur du livre. Le conseil d'administration du CNL a adopté, lors de ses séances des 9 juillet et 25 septembre derniers, ce plan de relance en deux volets consistant à :

- mettre en place des mesures sectorielles à destination des librairies françaises, afin d'une part, de compenser les pertes d'exploitation liées à leur fermeture lors du premier confinement via une aide exceptionnelle, mais également, d'autre part, de créer une aide exceptionnelle liée à la modernisation des librairies (1<sup>er</sup> volet) ;
- mettre en place des mesures sectorielles à destination, d'une part, des maisons d'édition afin de leur permettre de faire face aux difficultés économiques liées à la crise sanitaire et économique, mais également, d'autre part, de soutenir les librairies francophones à l'étranger dans les difficultés qu'elles rencontrent (2<sup>e</sup> volet).

La présente note a pour objet de présenter le bilan de ces mesures sectorielles au 26 novembre 2020.

### **I Le plan d'urgence en faveur du secteur du livre**

#### **1) L'aide d'urgence aux auteurs**

Après le vote par le conseil d'administration du CNL, le 3 avril dernier, d'un fonds d'aide d'urgence aux auteurs de l'écrit, destiné à dispenser aux auteurs de livres ne pouvant

bénéficiaire de l'aide du Fonds de solidarité national une aide mensuelle d'un montant équivalent, limitée à 1500 €/mois, le guichet a été ouvert par la SGDL dès le 10 avril 2020. Cette aide était destinée à compenser mensuellement des pertes de revenus constatées en 2020 par rapport à leur revenu mensuel moyen de 2017, 2018 ou 2019, la période de référence la plus favorable à l'auteur étant retenue pour le calcul du montant de l'aide à laquelle il pouvait prétendre, afin de prendre en compte la forte variabilité des revenus d'auteurs.

Etaient éligibles à cette aide d'urgence les auteurs ayant déjà publié, à compte d'éditeur, au moins 2 ouvrages écrits en langue française (dont 1 au cours des 3 dernières années) et attestant en 2019 de revenus inférieurs à une fois et demi le SMIC tous revenus confondus, ou à deux fois le SMIC si ses revenus artistiques représentaient plus de la moitié de ses revenus.

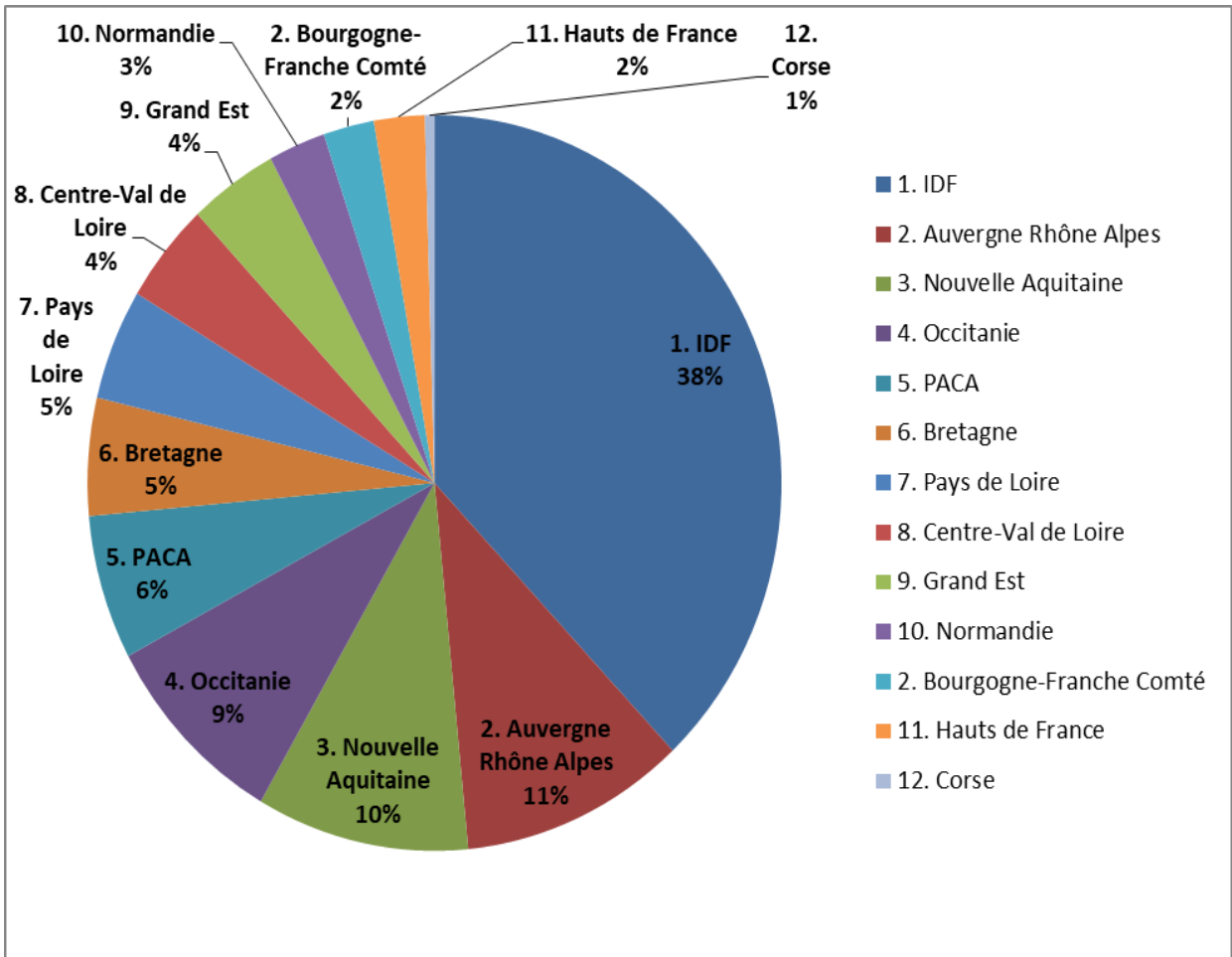
Ce fonds a été doté initialement par le CNL d'une enveloppe de 1 M€, abondée, le 30 avril 2020, à hauteur de 1,2 M€ par cinq organismes de gestion collective (la SOFIA, le CFC, la SCAM, l'ADAGP et la SAIF), portant ainsi **la dotation du fonds à 2,2 M€**. La consommation finale du fonds ayant été d'un peu moins de 2,3 M€, le CNL a versé un complément à la SGDL à la fin du mois de septembre 2020 afin de leur permettre d'attribuer l'ensemble des aides.

Cette aide d'urgence a été ouverte aux auteurs pour les mois de mars à août 2020.

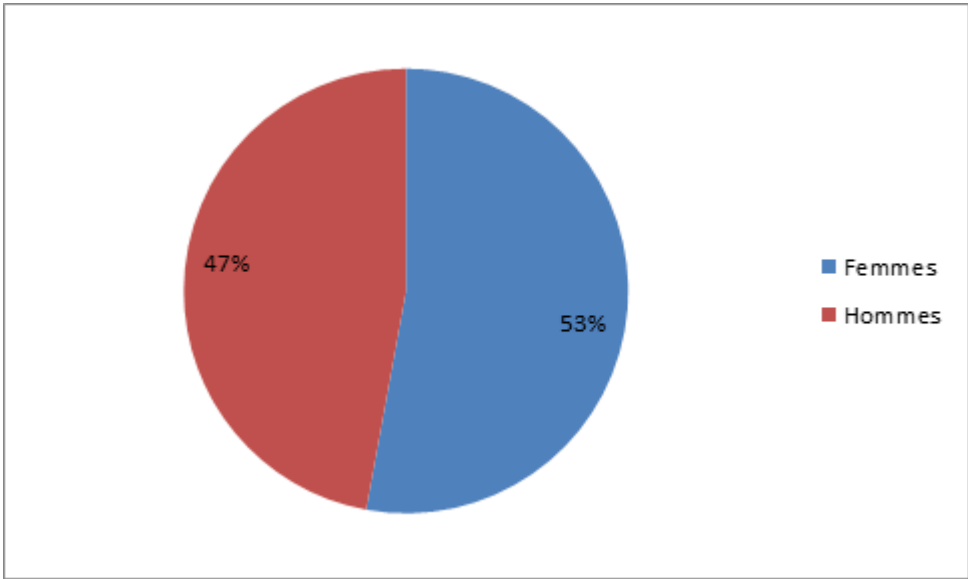
Cette aide a permis d'aider **677 auteurs**, pour **un montant total de 2 259 883 M€**, soit **une aide totale allouée de 3 333 € par auteur aidé en moyenne**.

**La répartition des bénéficiaires par région est la suivante :**

Régions	Auteurs	%
1. IDF	257	37,96%
2. Auvergne Rhône Alpes	71	10,49%
3. Nouvelle Aquitaine	67	9,90%
4. Occitanie	60	8,86%
5. PACA	43	6,35%
6. Bretagne	35	5,17%
7. Pays de Loire	33	4,87%
8. Centre-Val de Loire	30	4,43%
9. Grand Est	28	4,14%
10. Normandie	18	2,66%
2. Bourgogne-Franche Comté	16	2,36%
11. Hauts de France	16	2,36%
12. Corse	3	0,44%
<b>TOTAL</b>	<b>677</b>	<b>100%</b>



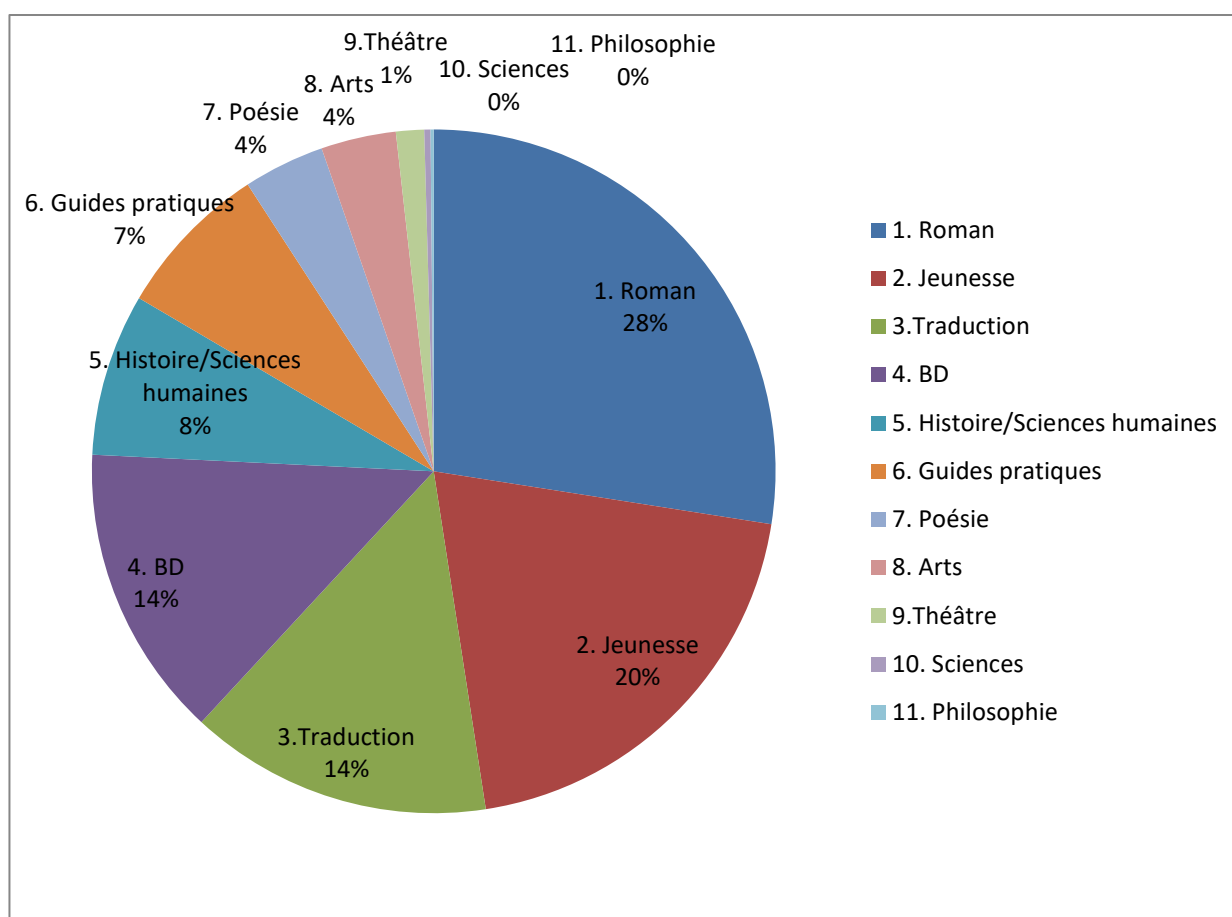
La répartition homme/femme est la suivante :



	Femmes	Hommes	Total
Nombre	358	319	677
%	52,88%	47,12%	100%

La répartition des bénéficiaires par secteur éditorial est la suivante :

Secteur éditorial	Total année	%
1. Roman	186	27,47%
2. Jeunesse	136	20,09%
3. Traduction	97	14,33%
4. BD	94	13,88%
5. Histoire et SHS	52	7,68%
6. Pratique, guide	50	7,39%
7. Poésie	26	3,84%
8. Arts	24	3,55%
9. Théâtre	9	1,33%
10. Sciences	2	0,30%
11. Philosophie	1	0,15%
<b>Total</b>	<b>677</b>	<b>100%</b>



## 2) La subvention exceptionnelle aux librairies francophones à l'étranger

Après le vote par le conseil d'administration du CNL, le 3 avril dernier, d'une subvention exceptionnelle aux librairies francophones à l'étranger (dotée d'une enveloppe de 0,5 M€), le guichet permettant d'en faire la demande a été ouvert au CNL le 15 avril avec pour date limite de dépôt des dossiers le 27 avril.

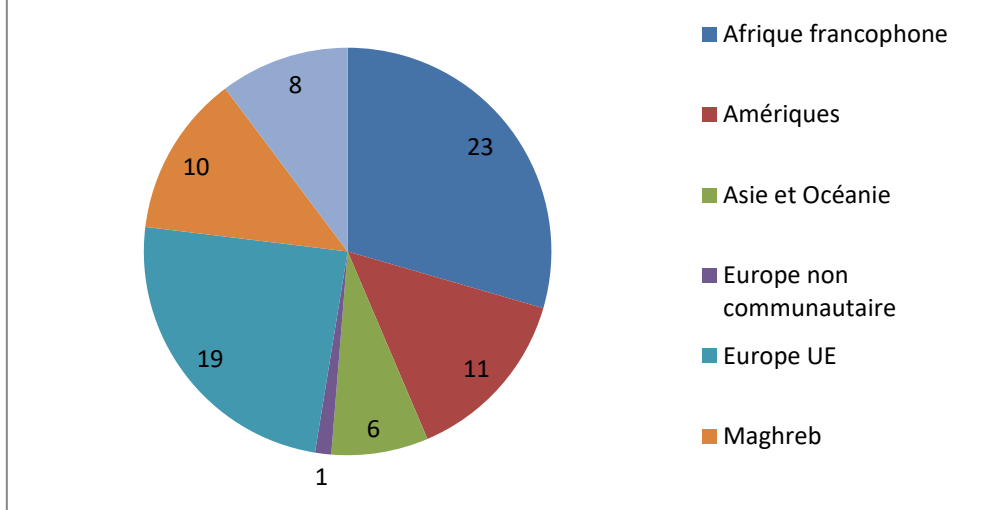
**85 dossiers de demande** ont été reçus par le CNL. **81 dossiers complets** ont été examinés lors de deux commissions qui se sont réunies le 15 mai et le 19 juin.

**78 subventions ont été accordées pour un montant total de 499 500 €**, soit un taux de satisfaction de 92%. **L'aide moyenne est de 6 403 €.**

La répartition géographique des subventions est la suivante :

Zones géographiques	Nombre d'aides exceptionnelles accordées	Montant des aides versées
Afrique francophone	23	146 000
Amériques	11	81 000
Asie et Océanie	6	35 500
Europe non communautaire	1	6 500
Europe UE	19	113 000
Maghreb	10	58 000
Proche et Moyen Orient	8	59 500
<b>Total général</b>	<b>78</b>	<b>499 500</b>

## Nombre de subventions exceptionnelles accordées aux librairies francophones



### 3) La subvention exceptionnelle aux maisons d'édition les plus fragiles

Après le vote par le conseil d'administration du CNL, le 3 avril dernier, d'une subvention exceptionnelle aux maisons d'édition indépendantes de moins de 0,5 M€ de chiffre d'affaires (dotée par le CNL d'une enveloppe de 0,5 M€, abondée, le 30 avril, à hauteur de 0,35 M€ par la SOFIA et le CFC, soit une enveloppe de 0,85 M€), le guichet permettant d'en faire la demande a été ouvert au CNL le 15 avril avec pour date limite de dépôt des dossiers le 10 juin.

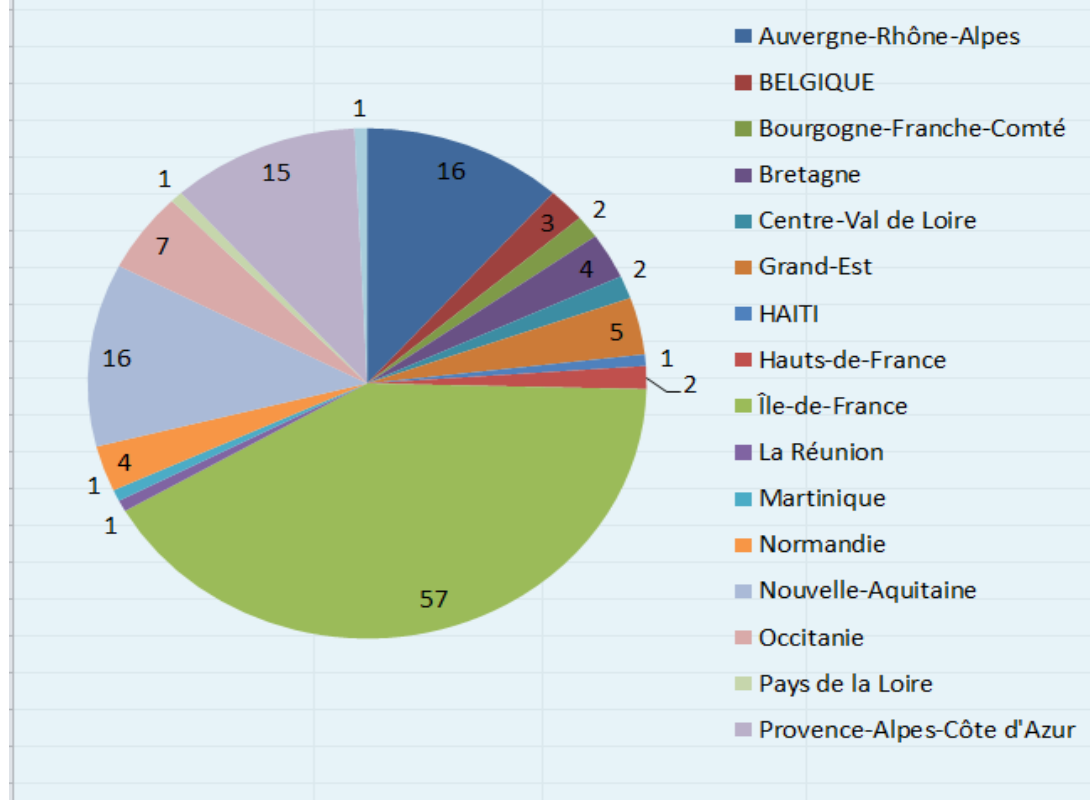
**262 dossiers de demande** ont été reçus par le CNL. Ils ont été examinés lors de deux comités d'aides économiques aux éditeurs qui se sont réunis le 9 et le 25 juin.

**138 subventions ont été accordées pour un montant total de 758 984 €,** soit un taux de satisfaction de 53%. **L'aide moyenne est de 5 500 €.**

**La répartition des subventions par région est la suivante :**

Bilan	Nombre d'aides accordées	% sur total des aides accordées	Somme des aides accordées
Auvergne-Rhône-Alpes	16	12%	77 000
BELGIQUE	3	2%	12 000
Bourgogne-Franche-Co	2	1%	11 500
Bretagne	4	3%	24 500
Centre-Val de Loire	2	1%	14 000
Grand-Est	5	4%	30 000
HAITI	1	1%	3 000
Hauts-de-France	2	1%	9 000
Île-de-France	57	41%	332 869
La Réunion	1	1%	8 500
Martinique	1	1%	7 500
Normandie	4	3%	15 500
Nouvelle-Aquitaine	16	12%	80 000
Occitanie	7	5%	42 000
Pays de la Loire	1	1%	4 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15	11%	82 615
Suisse	1	1%	5 000
<b>Total général</b>	<b>138</b>	<b>100%</b>	<b>758 984</b>

### Nombre de subventions exceptionnelles accordées aux maisons d'édition indépendantes



#### 4) Les mesures en faveur des organisateurs de manifestations littéraires

Lors de ses séances du 16 mars et 3 avril derniers, le conseil d'administration a autorisé le CNL, à titre dérogatoire, à maintenir les subventions déjà allouées à des festivals qui ont finalement dû être annulés en raison de la crise sanitaire et à allouer des subventions à des festivals annonçant qu'ils seraient annulés à cause de la crise. Les organisateurs de ces manifestations littéraires, ainsi soutenues de façon exceptionnelle par le CNL, ont été incités à prendre en compte le dédommagement des auteurs invités dans leur programmation.

Ainsi, ce sont, au 26 novembre, **36 festivals littéraires** qui ont été annulés pour cause de crise sanitaire et **18 festivals littéraires** qui ont été reportés, mais qui ont tout de même tous bénéficié d'une subvention, après avis des commissions « Vie littéraire » du 21 janvier, 19 mai et 22 septembre 2020. **Le total des subventions accordées à ces festivals annulés ou reportés est de 1 075 596 €.**

Sur l'année 2020, ce sont **4 285 auteurs** qui ont pu être rémunérés par les festivals maintenus, annulés ou reportés, pour un montant total de **2 163 553 €.**



## **II Le plan de relance en faveur du secteur du livre**

### **1) Le fonds de soutien exceptionnel aux librairies françaises**

Le CNL a créé, après le vote par le conseil d'administration du 9 juillet dernier, un fonds de soutien exceptionnel visant à permettre aux librairies de faire face aux difficultés financières générées par le confinement des mois de mars à mai. Les subventions exceptionnelles allouées au titre du fonds ont pour objet de compenser les charges fixes des deux mois du premier confinement. L'aide proposée est une subvention automatique représentant 80% du montant des charges fixes des 2 mois de confinement (100% pour les territoires d'Outre mer). Ces subventions sont réservées aux librairies qui vendent principalement des livres neufs non soldés dans un magasin ouvert à l'accueil du public.

**Ce fonds a été doté de 25 M€ à la suite du vote de la troisième loi de finances rectificative.**

Le guichet d'aide a été ouvert dès le 20 juillet jusqu'au 30 septembre dernier.

**1 385 dossiers** ont été reçus par le CNL. **1 267 aides ont été accordées pour un montant total de subventions de 15,24 M€**, dont un peu moins de 200 K€ versés par la Région Pays de la Loire, seule région ayant pu, au vu des délais, signer une convention avec le CNL afin de mutualiser les soutiens des deux institutions et permettre d'atteindre mieux et plus fortement les structures en difficulté à la suite de la crise sanitaire, sur le territoire des Pays de la Loire. Quatre autres régions (Centre Val de Loire, Hauts de France, Normandie et Paca) se sont malgré tout appuyées sur le dispositif du CNL pour intervenir de manière complémentaire.

### **2) La nouvelle subvention à la modernisation des librairies françaises**

Le CNL a également créé, après le vote par le conseil d'administration du 9 juillet dernier, une **nouvelle subvention à la modernisation** pour inciter les librairies à accélérer leurs investissements de modernisation (système informatique, travaux et rénovation des magasins, etc.) par un taux de cofinancement public plus élevé qu'à l'ordinaire<sup>1</sup>.

Le taux de concours de la nouvelle subvention est ainsi de 70% au plus, le montant de subvention étant compris entre 10 000 € et 150 000 €.

---

<sup>1</sup> Il existe en effet déjà au CNL des aides économiques permettant d'accompagner la modernisation des librairies avec un taux de concours maximum de 40%.

Cette subvention est réservée aux librairies dont le chiffre d'affaires en ventes de livres neufs est supérieur à 150 000 € et proposant au moins 6 000 références. Les librairies ne répondant pas à ces critères pouvaient elles demander une aide à la DRAC.

**4,8 M€ étaient prévus pour cette nouvelle aide à la suite du vote de la troisième loi de finances rectificative.**

Le guichet d'aide a été ouvert dès le 20 juillet jusqu'au 30 septembre dernier.

Au 26 novembre, **31 aides** ont été accordées pour un **montant total de 954 000 €**.

Il reste donc 3,8 M€ et les librairies peuvent encore déposer des demandes pour 2021, plusieurs dates limite de dépôt des dossiers étant d'ores et déjà prévues jusqu'au printemps 2021.

### **3) La subvention exceptionnelle à la relance des maisons d'édition**

Après avoir mis en place une aide exceptionnelle aux maisons d'édition de moins de 500 000 € de chiffre d'affaires en avril dernier, le CNL a créé, lors du conseil d'administration du 25 septembre dernier, une nouvelle aide exceptionnelle visant à soutenir les maisons d'édition les plus fragilisées par la crise pour leur permettre d'honorer leurs charges (et notamment les droits d'auteur dus) et éviter ainsi les licenciements ou les faillites.

Seules les maisons d'édition réalisant un chiffre d'affaires total compris entre 500 000 € et 10 M€ y étaient éligibles, la vente de livres devant représenter au moins 50% du chiffre d'affaires total. Le CNL a pris en charge les aides aux maisons d'édition ayant un chiffre d'affaires supérieur à 0,5 M€, les DRAC celles dont le chiffre d'affaires était inférieur. Le montant de la subvention est compris entre 10 000 € et 200 000 €, soit 2% au maximum d'un chiffre d'affaires global compris entre 500 000 € et 10 M€.

**4,2 M€ étaient prévus pour cette nouvelle aide à la relance des maisons d'édition à la suite du vote de la troisième loi de finances rectificative.**

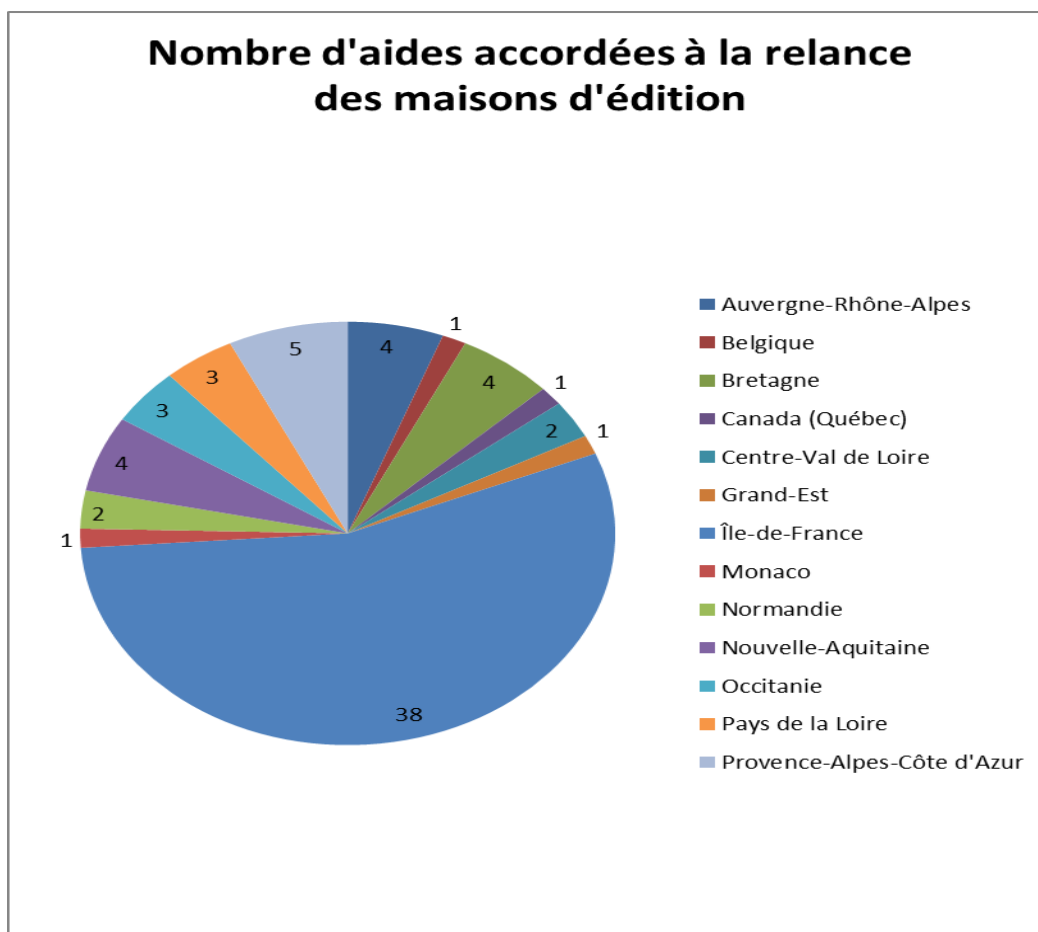
Le guichet d'aide a été ouvert du 30 septembre au 30 octobre.

**84 dossiers** ont été reçus par le CNL. **69 aides ont été accordées** pour un **montant total de 2 276 907 M€** et pour une aide moyenne par bénéficiaire de 33 K€.

**La répartition des subventions par région est la suivante :**

Région ou pays	Nombre d'aides accordées	% sur total des aides accordées	Somme des aides accordées
Auvergne-Rhône-Alpes	4	5,80%	91 229

Belgique	1	1,45%	12 520
Bretagne	4	5,80%	146 923
Canada (Québec)	1	1,45%	10 000
Centre-Val de Loire	2	2,90%	28 994
Grand-Est	1	1,45%	15 733
Île-de-France	38	55,07%	1 499 160
Monaco	1	1,45%	59 675
Normandie	2	2,90%	67 821
Nouvelle-Aquitaine	4	5,80%	71 392
Occitanie	3	4,35%	89 967
Pays de la Loire	3	4,35%	60 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5	7,25%	123 492
<b>Total général</b>	<b>69</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 276 907</b>



La liste des maisons d'édition aidées figure en annexe.

#### 4) Subvention exceptionnelle de relance des librairies francophones

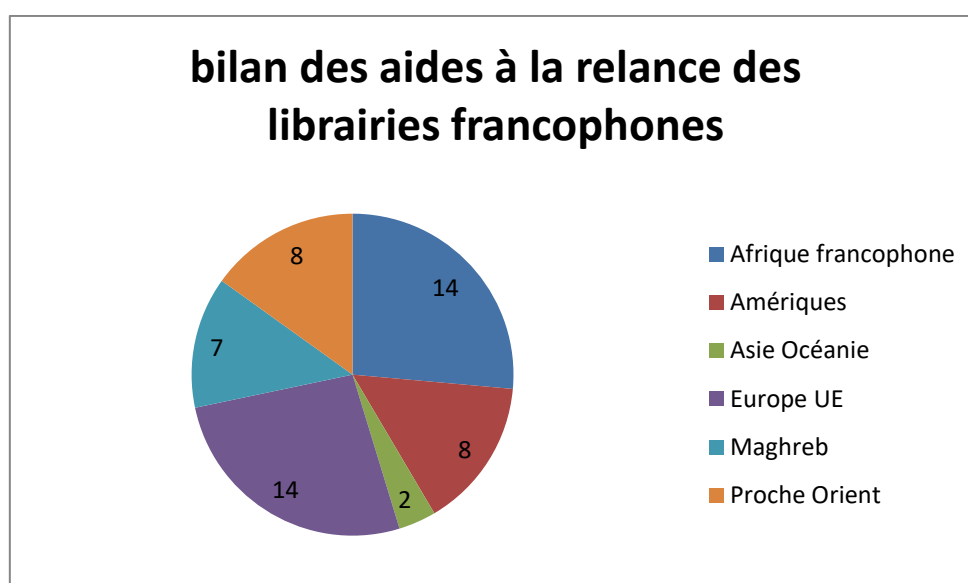
Après le vote par le conseil d'administration du CNL, le 25 septembre dernier, d'une subvention exceptionnelle de relance des librairies francophones à l'étranger (dotée d'une enveloppe de 0,5 M€), le guichet permettant d'en faire la demande a été ouvert au CNL dès le 30 septembre avec pour date limite de dépôt des dossiers le 30 octobre.

**61 dossiers de demande** ont été reçus par le CNL. **59 dossiers complets** ont été examinés lors de la commission qui s'est tenue le 20 novembre.

**53 subventions ont été accordées pour un montant total de 500 000 €**, soit un taux de satisfaction de 90%. **L'aide moyenne est de 9 433 €.**

La répartition géographique des subventions est la suivante :

Zone géographique	Aides accordées	Sommes accordées
Afrique francophone	14	93 000
Amériques	8	59 500
Asie Océanie	2	20 000
Europe UE	14	120 000
Maghreb	7	83 000
Proche Orient	8	124 500
<b>Total général</b>	<b>53</b>	<b>500 000</b>



La liste des librairies aidées par pays figure en annexe.

## Annexes

### Subvention exceptionnelle à la relance des librairies francophones

Zone géographique	Pays	Librairie	Nombre d'aides accordées	Somme accordée
Maghreb	ALGERIE	ARBRE A DIRES (L)	1	15 000
Europe UE	ALLEMAGNE	ZADIG FRANZOSISCHE BUCHHANDLUNG	1	7 000
Amériques	ARGENTINE	LAS MIL Y UNA HOJAS	1	10 000
Amériques	BRESIL	LIVRARIA FRANCESA	1	15 000
Europe UE	BULGARIE	COLIBRI	1	5 000
Afrique francophone	BURKINA FASO	MERCURY LIBRAIRIE PROFESSIONNELLE	1	3 000
Asie Océanie	CAMBODGE	INCUBATEUR CONFLUENCES (CARNETS D'ASIE CAMBODGE)	1	7 500
Afrique francophone	CAMEROUN	LIBRAIRIE DES PEUPLES NOIRS	1	3 000
Amériques	CHILI	LA BIBLIOTECA SA	1	5 000
Amériques	CHILI	MARYLINE NOEL IMPORTADORA EIRL LIBRAIRIE LE COMPTOIR	1	7 500
Amériques	COLOMBIE	NUEVA LIBRERIA FRANCESA	1	4 000
Amériques	COSTA RICA	LIBRERIA FRANCESA (SAN JOSE)	1	5 000
Afrique francophone	COTE D'IVOIRE	LIBRAIRIE DE FRANCE GROUPE	1	20 000
Europe UE	CROATIE	KUTAK KNJIGA	1	3 000
Afrique francophone	DJIBOUTI	LIBRAIRIE VICTOR HUGO	1	3 000
Proche Orient	EGYPTE	LIBRAIRIES RENAISSANCE	1	5 000
Europe UE	ESPAGNE	FRANOL	1	3 000
Europe UE	ESPAGNE	LLIBRERIA JAIMES	1	20 000
Europe UE	GRECE	LE LIVRE OUVERT	1	12 000
Europe UE	HONGRIE	LEVENDULA BT - LIBRAIRIE LATITUDES KONYVESBOLT	1	7 000
Proche Orient	ISRAEL	VICE VERSA	1	5 000
Europe UE	ITALIE	LA LIBRAIRIE FRANCAISE DE FLORENCE	1	7 000
Europe UE	ITALIE	LIBRERIA STENDHAL	1	20 000
Proche Orient	LIBAN	LA PHENICIE	1	20 000
Proche Orient	LIBAN	LIBRAIRIE ANTOINE SA	1	30 000
Proche Orient	LIBAN	LIBRAIRIE LE POINT	1	7 500
Proche Orient	LIBAN	LIBRAIRIE ORIENTALE	1	17 000

Proche Orient	LIBAN	LIBRAIRIE STEPHAN SAL	1	20 000
Proche Orient	LIBAN	SORED	1	20 000
Europe UE	LITUANIE	A ZANDARIS ENTREPRISE (EDITIONS ZARA)	1	3 000
Afrique francophone	MADAGASCAR	ESPACE LOISIRS	1	3 000
Afrique francophone	MADAGASCAR	SAMOURAI SARL	1	7 000
Afrique francophone	MADAGASCAR	TRANO MPAMPIELY VAOVAO (MILLE FEUILLES)	1	3 000
Afrique francophone	MALI	LIBRAIRIE BAH	1	7 000
Maghreb	MAROC	LIBRAIRIE DE PARIS	1	5 000
Maghreb	MAROC	MAARIF CULTURE	1	15 000
Afrique francophone	MAURICE	LE TREFLE	1	3 000
Afrique francophone	MAURICE	LIBRAIRIE PYPYRUS	1	3 000
Afrique francophone	MAURICE	PRESSE BOOK	1	5 000
Amériques	MEXIQUE	LIBRERIA FRANCESA DE MEXICO	1	3 000
Afrique francophone	NIGER	LA FARANDOLE DES LIVRES	1	3 000
Amériques	PEROU	EUROMATEX	1	10 000
Europe UE	POLOGNE	EDUKATOR	1	5 000
Europe UE	REPUBLIQUE TCHEQUE	LIBRAIRIE FRANCOPHONE MEGABOOKS	1	8 000
Europe UE	ROUMANIE	LIBRAIRIE KYRALINA SRL	1	5 000
Europe UE	ROYAUME-UNI	LIBRAIRIE LA PAGE	1	15 000
Afrique francophone	SENEGAL	CLAIRAFRIQUE	1	15 000
Afrique francophone	TCHAD	LA SOURCE	1	15 000
Asie Océanie	THAILANDE	CARNETS D'ASIE (THAILANDE)	1	12 500
Maghreb	TUNISIE	AL KITAB	1	20 000
Maghreb	TUNISIE	LIBRAIRIE CULTUREL	1	20 000
Maghreb	TUNISIE	LIBRAIRIE FAHRENHEIT 451	1	3 000
Maghreb	TUNISIE	MAISON DU LIVRE TUNIS	1	5 000
Total général			53	500 000

## Subvention exceptionnelle à la relance des maisons d'édition

Région	Somme des montants accordés	Nombre d'aides accordées
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>91 229</b>	<b>4</b>
AMATERRA	13 703	1
CENTRE FRANCE LIVRES (De Borée)	50 032	1
FAGE EDITIONS	10 804	1
PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE (PUG)	16 690	1
<b>Belgique</b>	<b>12 520</b>	<b>1</b>
ALICE EDITIONS	12 520	1
<b>Bretagne</b>	<b>146 923</b>	<b>4</b>
CLOROPHYL EDITIONS	15 420	1
COOP BREIZH	21 163	1
EDILARGE	98 411	1
JEAN-PAUL GISSEROT	11 929	1
<b>Canada (Québec)</b>	<b>10 000</b>	<b>1</b>
PASTEQE INC (LES EDITIONS DE LA)	10 000	1
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>28 994</b>	<b>2</b>
BOITE A BULLES (LA)	12 314	1
EDITIONS DE L ELAN VERT	16 680	1
<b>Grand-Est</b>	<b>15 733</b>	<b>1</b>
OPTIMA (éditions Caurette)	15 733	1
<b>Île-de-France</b>	<b>1 499 160</b>	<b>38</b>
3L - LES LIENS QUI LIBERENT	39 114	1
ALLIA EDITIONS	11 917	1
ATELIER EXB	24 664	1
CAMBOURAKIS	19 506	1
CHRISTIAN BOURGOIS EDITEUR S.A.	27 672	1
CIRCONFLEXE (Rue des Enfants)	27 979	1
COMPAGNIE PARISIENNE DU LIVRE (Parigrammes)	16 222	1
DENOEL EDITIONS	48 725	1
DESCLEE DE BROUWER	32 851	1
DILECTA ( EDITIONS)	18 917	1
EDITIONS DU 31 DECEMBRE	13 419	1
EDITIONS PAULSEN	36 669	1
ENRICK B. EDITIONS	10 000	1
GALLISOL (FUTUROPOLIS)	75 390	1
GALLMEISTER (EDITIONS)	70 436	1
GRANDES PERSONNES (EDITIONS DES)	26 784	1
GUY MESSINA EDITIONS	13 131	1
HERMANN EDITION SCIENCES ET ARTS	17 600	1
LIANA LEVI	26 678	1

L'ICONOCLASTE	94 790	1
NOUVEAU MONDE EDITIONS	24 881	1
PAYOT & RIVAGES (EDITIONS)	135 640	1
RAGEOT EDITEUR	159 660	1
RING	10 000	1
RUE DE L ECHIQUIER SAS	13 844	1
RUE DE L EDITION	22 079	1
RUE DE SEVRES	69 920	1
SABINE WESPIESER EDITEUR	18 672	1
SCRINEO	15 764	1
SL PUBLICATIONS (LA MANUFACTURE DE LIVRES)	17 000	1
SOC L ARCHE	10 000	1
SOCIETE DES EDITIONS DU CERF	132 506	1
SOCIETE DES EDITIONS MENGES	69 460	1
STEINKIS GROUPE	35 448	1
TEXTUEL (LES EDITIONS)	35 170	1
THEM (THIERRY MAGNIER)	35 344	1
YVES BRIEND EDITEUR (SALVATOR)	10 000	1
ZULMA	31 307	1
<b>Monaco</b>	<b>59 675</b>	<b>1</b>
ROCHER, (EDITIONS DU)	59 675	1
<b>Normandie</b>	<b>67 821</b>	<b>2</b>
EDITIONS PETIT A PETIT	18 821	1
OREP	49 000	1
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>71 392</b>	<b>4</b>
EDITIONS AKILEOS	13 543	1
HC EDITIONS (HERVE CHOPIN EDITIONS)	14 497	1
MONSIEUR TOUSSAINT LOUVERTURE	20 756	1
SUD OUEST EDITIONS	22 596	1
<b>Occitanie</b>	<b>89 967</b>	<b>3</b>
AU DIABLE VAUVERT EDITIONS	32 553	1
ERES EDITIONS & FORMATION	41 425	1
LIBRA DIFFUSIO EDITIONS	15 990	1
<b>Pays de la Loire</b>	<b>60 000</b>	<b>3</b>
EDITIONS MEMO	16 900	1
GULF STREAM EDITEUR	18 200	1
LIBRAIRIE L'ATALANTE	24 900	1
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>123 492</b>	<b>5</b>
LE MOT ET LE RESTE	10 256	1
PARENTHESSES EDITIONS SARL	10 160	1
PHILIPPE PICQUIER	23 131	1
ROUERGUE, (EDITIONS DU)	59 945	1
SOCIETE DU MOULIN (L'AUBE)	20 000	1
<b>Total général</b>	<b>2 276 907</b>	<b>69</b>